

Réf: Dossier 385355

Avis de constitution

SOCIETE « AIR CONDITIONNE AUTOMOBILE »

Siège ABIDJAN MARCORY REMBLAIS NON DU
RESTAURANT LE YOTA PARIS VILLAGE, Lot 334, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AIR CONDITIONNE AUTOMOBILE »

Objet : ENTRETIEN INSTALLATION ET LA REPARATION DES AUTOMOBILES.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY REMBLAIS NON DU
RESTAURANT LE YOTA PARIS VILLAGE, Lot 334, Ilot 27

Dirigeant(s) M OUATTARA ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01596 du 18/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10384/GTCA/RC/2025 du 18/02/2025

